

DEPUIS 1938



# BULLETIN D'INFORMATION

*Edition du 15 mars 2005*

## LE DOLLAR N'EST QU'A 5 FRANCS !

Du fait de sa baisse significative depuis deux ans, le dollar est volontiers désigné à la vindicte populaire comme fauteur des troubles dont souffre l'économie nationale. C'est pourtant oublier un peu vite que le dollar n'est après tout qu'aux environs de 5 francs, niveau déjà connu à plusieurs reprises au cours des dernières décennies. Certes, vus de l'extérieur, les prix européens s'en trouvent apparemment réhaussés, augmentant immédiatement une exigence de productivité qui ne fait pas l'affaire des démagogues. Mais le « franc fort », cher aux gouvernements Barre de la fin des années soixante-dix, n'est pas dénué d'intérêt : en accroissant la richesse relative nationale, il diminue le coût des importations comme des investissements effectués dans la zone dollar. Il ne fait guère de doute qu'à 0,80 euros, le dollar faciliterait la vie des entreprises exportatrices. Mais, le prix du litre d'essence s'afficherait alors couramment à la pompe entre 1,60 € et 2,00 €, soit plus de 10 francs le litre. Serait-ce souhaitable ? L'économie européenne et à travers elle l'économie nationale s'en trouveraient-elles renforcées ? Rien n'est moins sûr.

Pascal MARTIN-RETORD

### Eviter la taxation d'office

La taxation d'office constitue, pour l'administration fiscale, une arme redoutable puisqu'elle lui permet, en écartant la comptabilité et en se fondant sur ses propres estimations, de reconstituer une base imposable (TVA, impôts sur les bénéfices...).

La mise en œuvre de cette procédure suppose que l'Administration ait réuni des éléments suffisants pour lui permettre de rejeter la comptabilité comme ayant force probante. Et en la matière, l'argument le plus fréquemment utilisé et systématiquement recherché est celui d'un manque de rigueur dans le suivi de opérations de caisse. Il convient donc de renouveler, sur ce point, un appel à la plus grande vigilance de la part de chacun.

### Présence externe du cabinet

Au cours de l'automne 2004, Pascal MARTIN-RETORD, qui, depuis 2001, représente au Conseil Economique et Social Régional la Fédération des Jeunes Chambres Economiques Rhône-Alpes, a vu son mandat prorogé de 3 ans. Ce mandat expirera donc en 2007, au moment du renouvellement de l'ensemble du CESR.

A l'automne également, Pascal MARTIN-RETORD, jusqu'alors membre associé de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie en est devenu membre élu.

### Nouvelle technologie : le CPL

Pour préparer une éventuelle rénovation des locaux chambériens, toujours en projet, mais toujours repoussée, notre cabinet évalue actuellement la nouvelle technologie désignée sous le vocable « courant porteur de ligne ».

L'idée est simple, puisqu'elle consiste, pour connecter des ordinateurs en réseau, à exploiter, via des adaptateurs spéciaux, les fils électriques « de base » existant dans tous les locaux.

Adieu percements de cloisons, câblages dédiés, goulottes et avannies diverses : idéal pour des locaux anciens, si cette technologie tient ses promesses... ce que l'avenir nous dira !

3 bis - 5, boulevard Gambetta  
73000 CHAMBERY  
tel 04 79 62 26 73  
fax 04 79 96 99 37

Immeuble La Vanoise  
Avenue du 8 mai 1945  
73600 MOUTIERS  
tel 04 79 24 50 84

55, boulevard Saint-Marcel  
75013 PARIS

e-mail : [accueil@gmronline.net](mailto:accueil@gmronline.net)

Les Glaciers  
73150 VAL D'ISERE  
tel 04 79 06 09 85  
fax 04 79 06 15 93